

disponible et que, dans les villes principales, l'expérience acquise devrait permettre de fournir un service de télévision payante rentable. En général, on reconnaissait que le SDM serait éventuellement remplacé par un système de distribution par câble, mais on soutenait aussi qu'il continuerait à desservir les régions où la câblodistribution ne pourrait pas être rentable -- un argument sans doute plausible. Independent Television Newcastle (ITN) préconise l'introduction d'un système de télévision payante qui permettrait aux exploitants du SDM de recevoir trois canaux d'émissions transmises par les satellites de la série B d'Aussat et de diffuser aussi des émissions locales. ITN propose aussi que les abonnés qui ne veulent pas recevoir d'émissions locales puissent s'abonner directement au service par satellite en installant leur propre antenne DBS¹⁸.

4.27 Comme système de distribution de services de télévision payante, le SDM offre les avantages suivants : il peut fournir 10 canaux dans la plupart des régions et peut favoriser la diversité de la programmation et de la propriété. Il permet de desservir une proportion considérable de la population et de fournir un certain degré de programmation locale et communautaire. Ses inconvénients : le coût global du SDM pourrait être plus élevé que celui du système UHF, même si, pour l'abonné, son coût par canal est moindre; si on l'adoptait définitivement, on ne pourrait pas y incorporer éventuellement des caractéristiques plus perfectionnées (systèmes interactifs).

4.28 Il importe de reconnaître que le SDM doit s'appuyer sur d'autres systèmes d'"alimentation" -- par câble ou par satellite --, parce qu'il n'existe pas de méthode permettant de relier les nombreuses zones de service SDM.

Sélection des systèmes de distribution : les options - (c) DBS

4.29 Le système de distribution par satellite de radiodiffusion en direct (DBS) permettrait de transmettre aux abonnés des signaux embrouillés, à l'aide de satellites de la série B d'Aussat. Dans toute l'Australie, ceux-ci transmettraient les signaux à des stations terrestres spécialement conçues -- une station terrestre par abonné.

¹⁸ Communications n^{os} 5, 43, 56 et 59.